

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Présents : MOSSER Mireille – JEHL Pascal - THOMANN Sabrina - UHL Christophe - SCHMIDT Isabelle - EHRHART Elisabeth - HEINRICH Claude - CASPAR Lucien - DE SOUSA Muriel - BARTH Claire – LUTHRINGER Sandra - KOPP Eric – KLEIN Arnaud - SELLET Angélique – DEICHLER Nathalie - STOECKEL Joël – WEBER Sylvain - CROVISIER Catherine - EHRHART Katia.

Excusé :

MATHIEU Arnaud ayant donné procuration à Mireille MOSSER
SCHREIBER CORDON Damien ayant donné procuration à Pascal JEHL
BALLAND Nathalie ayant donné procuration à Pascal JEHL
HUCK Audrey ayant donné procuration à Katia EHRHART

Le Conseil Municipal se réunit à titre exceptionnel à la Maison des Associations de HILSENHEIM, le 23 mars 2021 à 19 heures, sous la présidence de Madame la Maire MOSSER Mireille.

L'avis en a été publié par affichage à la porte de la Mairie. La convocation datée du 17 mars 2021 a été adressée aux membres du Conseil dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur. Cette séance du conseil se tient à la MDA afin de respecter la distanciation sociale face à l'actuelle pandémie. La Sous-préfecture en a été avisée.

ORDRE DU JOUR

Préambule : Péri scolaire – Présentation par un collectif de la problématique d'accueil en structure

- 1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- 2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2021**
- 3. FINANCES LOCALES**
 - 3.1.** Amicale des Anciennes de la Providence – Demande de subvention 2021
 - 3.2.** Projet vélobus – Demande de subvention
- 4. DOMAINES ET PATRIMOINE**
 - 4.1.** Fermage – Cession de parcelle
- 5. COMMANDE PUBLIQUE**
 - 5.1.** Groupement de commandes relatif à la réalisation de diverses opérations de maintenances
- 6. DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES**
 - 6.1.** Job d'été – Recrutement
 - 6.2.** Brigade verte – désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant
- 7. DIVERS ET COMMUNIQUES**

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Préambule : Périscolaire – Présentation par un collectif de la problématique d'accueil en structure

Mme HERCHIN Carine et Mr BRAUN Stéphane représentants du Collectif « Parents du Ried », expliquent aux conseillers municipaux les besoins de différentes familles face au problème de garde d'enfants en bas-âge ou scolarisés et le manque de structures d'accueil périscolaire ou d'assistantes maternelles agréées.

Un état des lieux de l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim a été dressé.

Sur notre commune, une quarantaine d'enfants n'ont pu accéder au service Périscolaire lors de la rentrée scolaire 2020/21.

Face à ce constat un sondage a été lancé afin de recenser les besoins des familles.

Les résultats de ce sondage doivent permettre de sensibiliser les élus et leur servir de base d'échanges entre les élus et la CCRM afin de trouver des solutions pour les nombreuses familles dont la garde d'enfants est une problématique qui entrave la reprise ou le bon fonctionnement de leur activité professionnelle.

**_*_*_*_*_

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, sur proposition de Mme la Maire

DESIGNE Mr KLEIN Arnaud comme secrétaire de séance

APPROUVE A L'UNANIMITE

2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 16 FEVRIER 2021

Le procès-verbal de la séance du 16 février 2021 préalablement transmis aux conseillers, soulève des discussions quant aux projets d'investissement décidés lors de cette séance et son financement et des subventions escomptées.

APPROUVE PAR 19 VOIX POUR – 2 ABSTENTIONS – 2 CONTRE

3. FINANCES LOCALES

3.1. Amicale des Anciennes de la Providence – Demande de subvention 2021

L'Amicale des Anciennes de la Providence avait organisé le 21/02/20 une journée Lègos pour les enfants ne rentrant pas dans leur famille durant les vacances scolaires.

La commune avait apporté son soutien financier à hauteur de 80 €.

Face au succès de cette journée, l'Amicale envisage une autre journée « Lègos » en mai 2021. Le coût de cette activité est chiffré à 195€

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Il est proposé d'apporter son soutien financier à hauteur de 80 €.

Après délibéré, le conseil municipal

DECIDE d'accorder une subvention de 80 € à l'Amicale des Anciennes de la Providence.

La dépense sera inscrite au budget 2021

APPROUVE A L'UNANIMITE

3.2. Projet vélobus – Demande de subvention

L'association « Les Gouttes d'Eau du Val d'Argent » propose aux communes de s'associer à leur projet « vélobus » pour promouvoir l'utilisation du vélo sur l'ensemble du territoire.

En partenariat avec un fabricant vosgien, GEVA travaille sur la création d'un prototype de vélobus qui est un véhicule à pédales entièrement carrossé, à assistance électrique, pouvant emmener 9 personnes, pédalant ou pas.

Ce véhicule pourrait satisfaire les communes (transport scolaire/associatif/loisirs), EPCI, associations, offices de tourisme etc....

A ce jour, les modalités de location ou mise à disposition pour les communes, ne sont pas arrêtées.

Il convient à ce stade de trouver les financements pour lancer la réalisation de ce projet dont le coût est estimé à 25 000€. L'association GEVA espère un soutien financier de

- la Région (10 000€),
- des communes/EPCI/PETR (10 000€)
- ressources propres GEVA (1 000€)
- financement participatif citoyen (4 000€).

Ce véhicule pourrait alors être fabriqué et mis à disposition pour début 2022. Les conditions de prêts ne sont pas définies à l'heure actuelle.

Après un large débat, le conseil municipal

CONSIDERANT que ce projet est sans intérêt pour la Commune,

DECIDE de ne pas adhérer à ce projet ni d'apporter un soutien financier

DEMANDE REJETEE PAR 22 VOIX CONTRE – 1 ABSTENTION

4. DOMAINE ET PATRIMOINE

4.1. Fermage – Cession de parcelle

Mme EGELE Alice avait en fermage la parcelle communale cadastrée Section 14 n° 59 d'une superficie de 6,29 ares au lieu-dit Kleinfeld. Cette parcelle était en herbe. Elle souhaite ne plus exploiter la parcelle communale.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Le conseil municipal est amené à se prononcer.

Entendu en ses explications la Maire, le conseil municipal après débat,

**ACCEPTE
DECIDE** la cession de bail à la demande de Mme EGELE Alice à compter de ce jour de louer la parcelle sus-nommée à Mr HIPPE Vincent dans le cadre d'un bail précaire d'un an renouvelable d'année en année ; cette personne fauchant déjà la parcelle donnée en fermage.

La parcelle devra rester en « herbe »

Le prix de l'are sera déterminé en fonction de l'indice national des fermages, soit une valeur de 1,238878 €/are au 11/11/2020.

ADOPTE PAR 22 VOIX POUR – 1 ABSTENTION

5. COMMANDE PUBLIQUE

5.1. Groupement de commandes relatif à la réalisation de diverses opérations de maintenances

Dans le cadre de l'entretien de leur patrimoine, les communes sont amenées à réaliser de façon périodique des opérations de maintenances diverses.

Après réflexions et dans une démarche de mutualisation des moyens, il est apparu pertinent de constituer un groupement de commandes relatif à ces opérations de maintenances. Le Conseil de Communauté s'est prononcé favorablement en ce sens le 17 février dernier.

Il est précisé que le groupement de commandes n'aura pas pour vocation à traiter, ni les vérifications obligatoires, ni les réparations en cas de panne. Il s'agira exclusivement des opérations de maintenances périodiques.

Ce groupement aura vocation à rationaliser les achats en permettant des économies d'échelle et à gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des contrats.

La future consultation comportera 21 lots détaillés comme suit :

Lot n°1	Adoucisseurs
Lot n°2	Aires de jeux / Equipements sportifs
Lot n°3	Alarmes incendie / Alarmes intrusion / Exutoires de fumée et désenfumage
Lot n°4	Ascenseurs / EPMP
Lot n°5	Blocs de secours (BAES)
Lot n°6	Chapiteaux / Tentes / Tonnelles
Lot n°7	Chaufferies
Lot n°8	Chronomètres

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Lot n°9	Compresseurs à air
Lot n°10	Conduits de fumée
Lot n°11	Conduits de ventilation / VMC / CTA
Lot n°12	Cuisines : Gaz ou électrique
Lot n°13	Défibrillateurs automatiques externes (DAE) / Défibrillateurs semi-automatiques externes (DSAE)
Lot n°14	Extincteurs / RIA / Sprinkler
Lot n°15	Hottes dans les cuisines
Lot n°16	Paratonnerres / soit amorceurs ou Cages de faraday
Lot n°17	Pompes à chaleur / Clim / Groupes froid / Chambres froide
Lot n°18	Pompes de relevage
Lot n°19	Portes sectionnelles automatiques et semi automatiques / portillons, portails battants ou coulissants / barrières manuelle ou semi-auto / barrières piste TULLA / rideaux métalliques ...
Lot n°20	Systèmes d'horloge / Systèmes campanaires (cloche)
Lot n°21	Toitures / Terrasses

Il est proposé que la Communauté de Communes assure le rôle de coordonnateur du groupement et qu'elle soit à ce titre notamment chargée :

- D'engager la consultation conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique ;
- De procéder à la signature de l'accord cadre pour le compte des membres du groupement.

De même chaque membre du groupement sera quant à lui chargé :

- D'émettre les bons de commande en fonction de ses besoins ;
- De vérifier la bonne exécution des prestations ;
- De payer les prestations réalisées.

Les modalités précises d'organisation et de fonctionnement du groupement sont formalisées dans la convention constitutive jointe au présent rapport.

La commission d'appel d'offre du groupement sera, comme le prévoit l'article L.1414-3 II du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission du coordonnateur.

Le Conseil Municipal :

Autorise la Commune à adhérer au groupement de commandes relatif à la réalisation de diverses opérations de maintenances alloti comme suit :

Lot n°1	Adoucisseurs
Lot n°2	Aires de jeux + équipements sportifs
Lot n°3	Alarme incendie / alarme intrusion / exutoire de fumée et désenfumage
Lot n°4	Ascenseurs/EPMR
Lot n°5	Blocs de secours (BAES)
Lot n°10	Conduits de fumée
Lot n°11	Conduits de ventilation / VMC / CTA
Lot n°12	Cuisines : Gaz ou électrique

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

Lot n°13	Défibrillateurs automatique externe (DAE) / Défibrillateurs semi-automatique externe (DSAE)
Lot n°14	Extincteurs + RIA + Sprinkler
Lot n°15	Hottes dans les cuisines
Lot n°16	Pompe à chaleur/Clim/Groupe froid/Chambre froide
Lot n°18	Pompe de relevage
Lot n°19	Portes sectionnelles automatiques et semi automatiques / portillons, portails battants ou coulissants / barrières manuelle ou semi-auto / barrières piste TULLA / rideaux métalliques ...
Lot n°20	Systèmes d'horloge / Système campanaire (cloche)
Lot n°21	Toitures + terrasses

ACCEPTE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes joint à la présente délibération ;

ACCEPTE que la mission de coordonnateur du groupement soit effectuée par la Communauté de Communes ;

AUTORISE la Maire à signer le projet de convention constitutive de ce groupement et fixant ses modalités de fonctionnement, joint à la présente délibération.

APPROUVE PAR 21 VOIX POUR – 2 ABSTENTIONS

6. DOMAINE DE COMPETENCES PAR THEMES

6.1. Job d'été – Recrutement

En période estivale et pour faire face aux congés d'été du personnel technique, il est proposé d'avoir recours à des jobs d'été, soit un étudiant en juillet et en août.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique territoriale à temps complet, en qualité de contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité

Les attributions consisteront à seconder le service technique dans les différentes tâches telles que l'entretien de l'espace vert, des bâtiments communaux, distribution de courriers

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 354, indice majoré : 330

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un :

Accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

ADOpte A L'UNANIMITE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

6.2. Brigade verte – Désignation d'un (e) délégué (e) et d'un (e) suppléant (e)

Conformément aux statuts du syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux, il convient de désigner un délégué titulaire et un suppléant pour siéger au Comité Syndical.

Ces personnes seront choisies par le conseil municipal et désignées pour toute la durée de leur mandat.

Sont proposés pour remplir ces missions :

- ✓ Arnaud MATHIEU – délégué titulaire
- ✓ Isabelle SCHMIDT – déléguée suppléante

Les personnes susnommées acceptent leur mission.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7. DIVERS ET COMMUNIQUE

- En vue de la constitution du bureau de l'Association Foncière Communale à renouveler cet automne, il conviendra lors d'une prochaine réunion du conseil de désigner 3 membres titulaires et 2 membres suppléants siégeant au bureau de l'Association. Les candidats devront impérativement être propriétaire de foncier non bâti à l'intérieur du périmètre remembré.
- Commission des finances le 29/03 à 18h30
- Conseil Municipal des Enfants : des dessins ont été réalisés par le CME relatifs à la pollution des masques jetés dans la nature. Ces dessins seront accrochés aux endroits stratégiques du village par le CME encadré par les adjoints en charge du CME
- Des barrières ont été posées à l'entrée de la forêt privée appartenant à Mr BLEGER Claude, rue d'Ebersmunster. Ces barrières non franchissables par les 4 roues, restent contournables pour les piétons.
- Les îlots rue d'Ebersmunster ont été déplacés – Nouvel essai
- Il est constaté des incivilités rue du Tilleul – stationnement sur les trottoirs
- Oschterputz – date à convenir
- Mise à disposition Place de la Mairie d'une benne à vieux papiers en semaine 16.

En fin de séance, intervention de Mr PFLIEGERSDOERFFER – Président de la CCRM

La problématique des accueils en milieu périscolaire est soulevée. Environ 100 enfants ont été refusés sur l'ensemble des périscolaires de la CCRM. Il convient de créer 300 places ce qui représente la construction ou l'extension de périscolaires à WITTISHEIM – HILSENHEIM – BINDERNHEIM – SUNDHOUSE et MARCKOLSHEIM.

Ce coût est estimé de 8 à 10 Millions d'€. La CCRM devra avoir recours à un emprunt sur 15 ans avec une annuité de 300 000 €.

La CCRM est en capacité de prendre en charge ce nouvel emprunt, mais pour son fonctionnement estimé à 500 000 €, cela devient plus compliqué.

Plusieurs hypothèses sont soulevées afin de trouver de la trésorerie pour la CCRM, à savoir :

- modification des ratios de participation de la CCRM pour le fonctionnement des périscolaire (40 % CCRM – 10 % CAF – 50 % PARENTS°
- fin de la compétence « Voirie » de la CCRM avec un retour de cette compétence aux communes pour les rues communautaires.

La prise en charge des frais d'éclairage public reste à la charge de la CCRM

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2021

- FPIC : prise en charge par toutes les communes de la part versée par la CCRM
- SDIS : restitution aux communes du contingent à verser au Service d'Incendie et de Secours ; dette qui pourrait être étalée sur 5 ans pour les communes.

Toutes ces solutions seront débattues en commission communautaire et feront l'objet de décision de la CCRM et des communes.

Après un large débat et plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 23 heures.

Fait à HILSENHEIM le 19/04/2021

La Maire
Mireille MOSSER